

Descriptif d'enseignement

1ère année / 1st year

Semestre 2

Titre du cours

Institutions politiques comparées

Comparative politics

Type de cours : Cours magistral

Langue du cours/Language of instruction : Français

Enseignant(s)

Gilles TOULEMONDE

Maître de conférences

Contact : gilles.toulemonde@univ-lille2.fr

Résumé du cours – Objectifs

Le cours d'Institutions politiques comparées est à la fois un cours permettant d'approcher les grands concepts du droit constitutionnel et un cours de sensibilisation au droit comparé et à l'étude des droits étrangers. En effet, il a pour ambition d'examiner la façon dont fonctionne la démocratie, l'Etat de droit, les relations entre le pouvoir central et le pouvoir local et la séparation des pouvoirs dans les 28 Etats membres de l'Union européenne et dans quelques Etats supplémentaires considérés comme des modèles constitutionnels (Etats-Unis, Suisse, Norvège, Islande et Japon).

Cette analyse permet d'entrevoir qu'au delà de différences ponctuelles ou culturelles entre Etats se profile un véritable patrimoine constitutionnel commun aux démocraties occidentales.

Evaluation

A l'examen les étudiants auront à commenter une constitution fictive ou réelle (mais anonyme) en s'appuyant sur le fonctionnement des Etats abordés en cours pour réaliser toutes les comparaisons utiles.

Plan – Séances

Chapitre 1 – Les principes fondamentaux des Etats occidentaux

Section 1 – Des démocraties pluralistes

Section 2 – Des Etats de droit

Section 3 – La forme de l'Etat

Section 4 – Le régime politique

Chapitre 2 – L'organisation des pouvoirs publics dans les démocraties occidentales

Section 1 – Les chefs d'Etats

Section 2 – Les gouvernements

Section 3 – Les Parlements

Section 4 – Les Cours constitutionnelles

Un plan plus détaillé est distribué en cours.

Bibliographie :

Pour une première approche des notions du droit constitutionnel :

- THUMEREL, Isabelle et TOULEMONDE, Gilles, L'essentiel des principes fondamentaux de droit constitutionnel, éd. Gualino, coll. Les Carrés, 5e éd. 2017.
- TURK, Pauline, Principes fondamentaux de droit constitutionnel, éd. Gualino, coll. Mémentos LMD, 10e éd. 2017.

Pour une approche des institutions comparées :

- BRACK, Nathalie, DE WAELE, Jean-Michel, et PILET, Jean-Benoît (dir.), Les démocraties européennes, Paris : Armand Colin, coll. U., 3e éd., 2015.
- GREWE, Constance, et RUIZ FABRI, Hélène, Droits constitutionnels européens, Paris : PUF, coll. Droit fondamental, série Droit politique et théorique, 1ère éd., 1995.
- LAUVAUX, Philippe, et LE DIVELLEC, Armel, Les grandes démocraties contemporaines, PUF, coll. Droit fondamental, 4ème éd. 2015.
- MENY, Yves et SUREL, Yves, Politique comparée, Montchrestien, coll. Domat, 8ème éd., 2009.
- TOULEMONDE, Gilles, Institutions politiques comparées, Ellipses, coll. Mise au point, 3ème éd., 2018 (à paraître).

Une bibliographie plus importante est distribuée en cours.